

Les avantages A l'Isle On Danse saison 2024-2025

Version du 15/05/2024

Avantage Mairie résidents Lilôts (si reconduit saison 2024-2025)

Chèque associatif : **Remise de 25 €** pour les résidents Lilôts de moins de 18 ans. **1 par personne du foyer.**

Si + de 18 ans, **remise de 25€** accordée aux étudiants, apprentis, bénéficiaires des minimas sociaux, allocation AAH.

Les autres lilôts adultes bénéficient d'un **chèque associatif de 10€**

Avantage association adhérents Lilôts

Adhérents ADULTES résidant à l'Isle D'Abeau : (sauf PASS illimités & classe concours)
Remise de **15€ supplémentaire sur présentation du chèque associatif de 10€**

Remise de 10% pour les adhérents demandeurs d'emploi Lilôts (cumulable. hors PASS ILLIMITÉS et concours)

Avantages pour tous



CHEQUES VACANCES

COUPONS SPORT ANCV



Remise de 10% si 2 adhérents ou plus de la même famille **Adhésion Famille** (hors classe concours)



Carte TATTOO pour les collégiens : si vous adhérez à TATTOO du département , jusqu'à 60 € de remise (ou plus selon décision département pour la nouvelle saison)

PASS Région : A L'Isle On Danse n'adhère pas **au PASS Région** car n'est affiliée à une fédération sportive